

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024**

Le 12 septembre à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel LAPÔTRE, Maire de la Commune.

Présents : LAPÔTRE Daniel (Maire) – DEFELICE Françoise (1 ^{ère} Adj) - BOULAY Christophe (2 ^è Adj) BEN MARNI Reynald - BREFORT Brigitte - JUSZCZAK Eric - LAPÔTRE Michel - - MOISON Sabine - ONIS Quentin	
Absents	Pouvoirs
LEGENDRE Mickaël	LAPÔTRE Daniel
Secrétaire de séance : Françoise DEFELICE	

Le quorum étant atteint le Maire déclare la séance ouverte à 18h30

- 1) Signature de la feuille de présence
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Approbation du compte rendu du conseil du 23 mai 2024 à l'unanimité

1) MISE A DISPOSITION DE LA SALLE COMMUNALE POUR COURS DE SPORT

Monsieur Damien ROUSSEAUD, professeur de sport diplômé et titulaire de la carte professionnelle, souhaiterait que la salle communale lui soit mise à disposition à partir du mardi 24 septembre afin de dispenser des cours de sport chaque mardi de 19h30 à 20h30.

Après délibération et à l'unanimité des présents et représentés (POUR 9 + 1), le conseil municipal décide de mettre la salle communale à disposition de M. Rousseaud gratuitement pendant 3 mois à l'issue desquels il étudiera un tarif de location adapté en fonction de la fréquentation des adhérents. Le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention de mise à disposition.

2) TARIF SALLE COMMUNALE

Vu la décision du conseil concernant La mise à disposition de la salle communale au point numéro un, les tarifs de la salle communale restent inchangés pour l'instant.

3) QUESTIONS DIVERSES

3-1 – NETTOYAGE DU VILLAGE

Les conseillers municipaux décident d'arrêter la date du samedi 12 octobre pour le traditionnel nettoyage du village.

Une communication sera faite en temps voulu.

3-2 – ENTRETIEN ESPACES VERTS – Travaux supplémentaires

Des conseillers font remarquer qu'il faut

- ➔ Remonter les branches basses vers les bancs du cimetière
- ➔ Tailler le thuya du transformateur
- ➔ Tondre avant la brocante du 22 septembre

Le Maire va se rapprocher du prestataire.

3-3 – JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, le Maire animera les journées du patrimoine, le samedi 21 septembre de 14h à 18h.

3-4 – TRAVAUX SMAEP – CHEMIN DEGRADE

Une remarque est faite sur la dégradation du chemin bas de Thorigny faisant suite aux travaux d'interconnexion du SMAEP.

Le Maire va se rapprocher du syndicat pour qu'il intervienne.

3-5 – CHATS ERRANTS

Le Maire fait lecture d'une information concernant un possible subventionnement aux communes pour la stérilisation des chats errants.

Les conseillers sont divisés quant à l'efficacité de l'action et son coût, des renseignements vont être pris.

3-6 – DON D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE

Le Maire fait lecture du courrier d'une administrée faisant don à la commune d'une parcelle de terrain avec une maison troglodyte et demande en contre-partie que la commune s'occupe de l'entretien des tombes familiales au cimetière du village après sa disparition.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h30.

Le Maire
Daniel LAPÔTRE

